

<b>Zeitschrift:</b>	Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Parkinson Schweiz
<b>Band:</b>	- (2006)
<b>Heft:</b>	84: Die neusten Medikamente gegen Parkinson = Les derniers médicaments contre le Parkinson = I farmaci più recenti contro il Parkinson
<b>Rubrik:</b>	Questions concernant la maladie de Parkinson

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

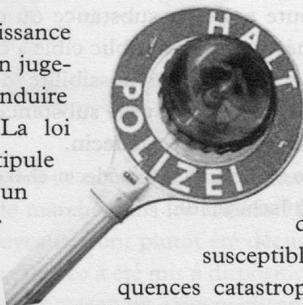
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Questions concernant la maladie de Parkinson

Récemment, j'ai subi un contrôle de police alors que j'étais en voiture. Le policier a remarqué mes dyskinésies (renforcées par le stress) et ne m'a pas laissé reprendre le volant. Je dois maintenant passer un examen d'aptitude à conduire. Je conduis sans accident depuis plus de 30 ans. Le Parkinson peut-il motiver un retrait du permis de conduire ?

En Suisse, il n'existe à ma connaissance aucune disposition légale ni aucun jugement consacré à l'aptitude à conduire des Parkinsoniens en général. La loi suisse sur la circulation routière stipule seulement que le conducteur d'un véhicule à moteur doit présenter une aptitude physique et mentale suffisante pour conduire un véhicule à moteur.

La maladie de Parkinson peut limiter l'aptitude à conduire pour différentes raisons : un ralentissement des mouvements, un fort tremblement, une hyperkinésie marquée (dyskinésie) ou une di-



minution des aptitudes mentales en sont des exemples. En outre, les médicaments peuvent provoquer des crises de sommeil, susceptibles d'avoir des conséquences catastrophiques au volant. Il est parfois difficile de décider au cas par cas si l'aptitude à conduire est encore satisfaisante. A l'occasion, un examen dans un simulateur de conduite et/ou un essai avec un moniteur de conduite expérimenté ou un expert peuvent aider.

**Je me suis acheté un matelas de champ magnétique pour soulager mes douleurs dorsales. Elles se sont améliorées, mais j'ai l'impression que mon Parkinson empire. Le champ magnétique exerce-t-il une influence sur le cerveau ?**

A ma connaissance, aucune étude ne démontre l'influence du matelas de champ magnétique sur le syndrome parkinsonien, qu'elle soit positive ou négative. Je considère comme improbable tout effet sur les symptômes du Parkinson.

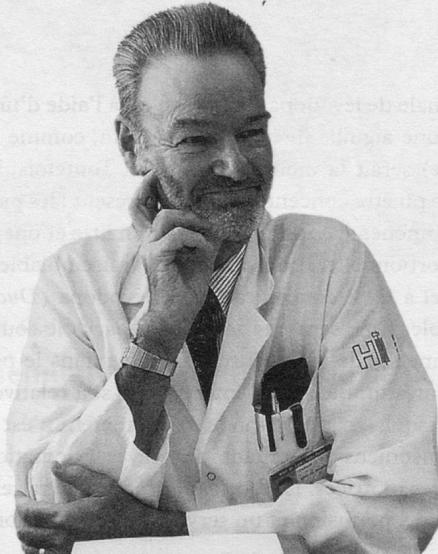
**Depuis quelques semaines, je souffre de brûlures d'estomac. Je prends du Sifrol et également de la L-Dopa depuis trois mois. Ce problème est-il lié au Parkinson ?**

Les brûlures d'estomac peuvent avoir différentes causes. Il est possible qu'elles aient un lien avec les médicaments contre le Parkinson. La plupart du temps, cet effet secondaire apparaît en début de traitement et disparaît de nouveau en quelques semaines. Il existe de nombreux médicaments pour soulager les brûlures d'estomac. S'il est probable qu'elles soient liées aux médicaments contre le Parkinson, la prise temporaire de Motilium® peut s'avérer utile.

**La consommation modérée d'alcool a-t-elle une influence sur l'efficacité de mes médicaments et de façon générale sur le bien-être ?**

L'alcool atténue quelque peu l'action des médicaments contre le Parkinson. Toutefois, il semble que cet effet soit très différent selon les patients. Nombre d'entre eux signalent qu'ils ne supportent plus non plus les petites quantités d'alcool, tandis que d'autres ne remarquent aucun changement par rapport à leur situation antérieure.

L'alcool peut accroître la maladresse des mouvements. Le manque d'assurance de la marche et de la posture ou l'inintelligibilité de l'élocution en sont les signes les plus évidents. Chez les Parkinsoniens ayant déjà des problèmes d'équilibre, de faibles quantités d'alcool peuvent suffire à accroître le risque de chute. L'oubli de la prudence nécessaire lors de la marche aggrave ce risque. Par ailleurs, l'alcool provoque un ralentissement des réac-



*Le professeur Hans-Peter Ludin, 70 ans, est membre fondateur et président du comité consultatif de Parkinson Suisse. Professeur en neurologie à l'université de Berne, il était médecin-chef de la clinique de neurologie de l'hôpital de St-Gall depuis 1989. Ayant pris sa retraite anticipée en 1999, il vit à St-Gall et s'occupe encore de ses patients de longue date dans un cabinet de cette ville. Il est le médecin-conseil de diverses cliniques de réadaptation.*

tions, qui peut se manifester de manière particulièrement prononcée chez les Parkinsoniens.

Ce constat ne doit pas motiver une interdiction générale d'alcool pour tous les Parkinsoniens. Selon le degré de tolérance, la consommation d'alcool doit toutefois rester dans des limites raisonnables et l'abstention totale est de rigueur avant de prendre le volant.

**Je suis atteinte de la maladie de Parkinson depuis plus de dix ans. Je souffre de plus en plus fréquemment de spasmes palpébraux très handicapants. Mon médecin de famille ne sait plus que faire. Pouvez-vous m'aider ?**

Dans le cadre de la maladie de Parkinson, les spasmes palpébraux (blépharospasmes) peuvent être la conséquence directe de la maladie comme celle du traitement, en particulier s'il est à l'origine d'une chute du taux de dopamine. Des indications concrètes sur les conditions d'apparition des spasmes seraient nécessaires pour s'exprimer plus précisément sur le cas présent. Le traitement du Parkinson devrait alors être adapté en conséquence. En cas d'échec de ces mesures d'ajustement, les injections locales de toxine botulique peuvent donner de très bons résultats.

## Avez-vous des questions ?

Ecrivez à: Rédaction Parkinson  
Gewerbestrasse 12 a, 8132 Egg, ou  
[johannes.kornacher@parkinson.ch](mailto:johannes.kornacher@parkinson.ch)